

Servane DARGNIES

« De la vaporisation et de la centralisation du moi »

Pseudonymes inédits
de Théophile Thoré-Bürger

Je laisse beaucoup de papiers – d’acteur et de spectateur. J’aimerais que ça tombât à un légataire intelligent, non point par préoccupation personnelle, mais je trouve qu’un honnête mort doit se léguer aux bons vivants, que la vie passée est un legs dû à la vie future...¹

De 1898 à 1902, Paul Cottin publiait dans la *Nouvelle Revue rétrospective* les « Notes et souvenirs de Théophile Thoré² » à partir des manuscrits provenant du fonds Thoré de la bibliothèque de l’Arsenal³ à laquelle ils ont été légués par Félix et Lucien Jottrand, les ayant-droits de Félix Delhasse, lui-même héritier des papiers de Thoré. Composé de quinze cartons, ce fonds contient des archives diverses : une abondante correspondance familiale, politique et professionnelle, des carnets de comptes, des croquis, des tirages d’articles imprimés, et surtout de très intéressantes notes de Thoré, prises rapidement, tantôt à l’encre et tantôt au crayon, « sur des feuillets soigneusement découpés avec des ciseaux, et qu’il jetait ensuite dans ses tiroirs⁴ ». Ces notes, dispersées dans diverses chemises intitulées « Notes de personnalités », « Souvenirs » ou encore « Itinéraire », ont été publiées de façon tout aussi désordonnée dans l’édition de Paul Cottin qui, bien qu’extrêmement riche, était cependant incomplète et sélective. Des papiers sont restés inédits, qu’ils aient été considérés comme trop vulgaires ou impudiques, « insignifiants », ou encore en raison de leur caractère fragmentaire, à l’instar de ces listes de faits, de lieux et de personnages qui dessinent le paysage et la chronologie de l’exil de Thoré de 1849 à 1859 (fig. 1-2). Nous souhaitons revaloriser l’ensemble de ces notes, même les plus insignifiantes en apparence, dans le but de faire progresser la connaissance de Thoré comme critique d’art, mais également comme écrivain. Nous nous concentrerons ici sur son usage singulier des pseudonymes, que ces archives permettent de faire apparaître dans une nouvelle lumière.

Autobiographie et génétique

Par leur nombre (plusieurs centaines de papiers), leur dispersion dans différents cartons d’archives, enfin leur hétérogénéité d’un point de vue formel et sémantique, les brouillons questionnent les limites du genre autobiographique, rendant la constitution du « dossier génétique » de l’autobiographie de Thoré particulièrement épineuse. La chronologie de ces papiers, notamment, est difficile à reconstituer, mais nous savons qu’ils ont été, pour un grand nombre, rédigés en 1857, alors que Thoré vivait encore en exil à Bruxelles⁵. Ces brouillons autobiographiques concernent essentiellement cet exil, qui a lieu d’abord en Suisse de 1849 à 1851, puis en Angleterre durant un court séjour, et surtout en Belgique jusqu’à l’amnistie de 1859. Un premier titre prévu par Thoré en donne le programme (fig. 3) : *Compte rendu d’un exilé, recueil de travaux politiques, philosophiques et littéraires de 1849 à 185.*, un titre provisoire accompagné de

cette épigraphe : « Tout citoyen est un homme public qui doit compte... À plus forte raison l'exilé dont la condition résulte d'un acte public⁶. » Thoré laisse entrevoir, par cet avant-titre, le caractère public de son entreprise. En tant que proscrit politique, il se croit investi d'une mission : rendre compte de son exil, pour les citoyens et « la vie future », pour l'histoire. Cette conscience historique se manifeste également dans un deuxième et un troisième titre, trouvés ailleurs dans les papiers de Thoré : *Autobiographie d'un homme du XIX^e siècle* et *Un homme du XIX^e siècle* (fig. 4)⁷. Au milieu du siècle, Thoré écrit déjà pour le siècle suivant. Le premier titre présente un citoyen, l'adjectif indéfini « tout » soulignant la distance et l'objectivité promises par Thoré dans son projet autobiographique. L'homme dans son intimité apparaît en revanche dans les deux titres suivants, rapprochant son entreprise des *Confessions* de Rousseau, qui proclamait dans une ouverture célèbre : « Je veux montrer à mes lecteurs un homme dans toute la vérité de la nature, et cet homme ce sera moi. » L'homme au singulier, l'individu, est bien la matière du récit de Thoré. Ce n'est plus l'homme public, typifié dans son rôle politique d'exilé, ni le grand homme, mais simplement *un* homme plongé dans un effort d'introspection. Ces titres font écho à l'épithète que désirait Thoré, selon son testament⁸, pour sa tombe au cimetière du Père Lachaise (fig. 5) : « He was a man », citation tirée d'*Hamlet*⁹ qui se trouve aussi en exergue de la préface de Marius Chaumelin aux *Salons* posthumes de William Bürger¹⁰. Il faut rappeler que la question de l'homme est centrale dans les écrits de Thoré qui développe, en se fondant sur l'humanitarisme de Pierre Leroux, l'idée d'un « art pour l'homme », s'opposant dans les années 1830 et 1840 aussi bien à l'art social qu'à l'art pour l'art. Thoré, sous le nom de Bürger, préfaçait ainsi ses propres *Salons* en 1868, montrant la longévité et la cohérence de sa réflexion sur un art humanitaire :

Bien qu'engagé au vif de la mêlée romantique, l'auteur de ces *Salons* ne s'accommodait point de « l'art pour l'art », et il y opposait dès lors une autre formule, qui semble devoir caractériser l'art vraiment moderne. Jadis on faisait de l'art pour les dieux et pour les princes. Peut-être que le temps est venu de faire « l'art pour l'homme ». Ainsi pensait le citoyen Thoré, et W. Bürger trouve qu'il n'a pas tort.¹¹

Les différents avant-titres dévoilent une double ambition de l'entreprise autobiographique de Thoré, à la fois compte rendu public d'événements et introspection intime. Par analogie, le choix de la méthode génétique pour l'étude de cette autobiographie s'intéresse aussi bien au contenu de ces brouillons qu'aux processus de création qu'ils rendent visibles. Du point de vue des sources, l'étude génétique des brouillons constitue le « prolongement de l'acte autobiographique lui-même¹² » dans la mesure où elle développe, complète et explique les éléments contenus dans ces brouillons, en les confrontant avec la recherche historique. Mais la génétique textuelle permet également de se pencher sur l'autobiographie de Thoré en tant qu'objet en soi, c'est-à-dire en tant qu'œuvre littéraire et pas uniquement en tant que source pour l'histoire de l'art. Le choix de cette méthode pose Thoré comme un écrivain puisqu'elle propose d'analyser un processus créatif et des stratégies littéraires. En effet, ces notes révèlent bien plus que des faits, elles montrent aussi une évolution de l'écriture de Thoré en exil, un retrait de l'analyse politique et artistique pour une exploration du moi intime, indissociable de la souffrance apportée par l'exil. On peut ainsi rapprocher ce projet de *Mon cœur mis à nu*, recueil de fragments inachevés écrits par Baudelaire entre 1859 et 1866 dans un style lapidaire caractéristique du journal intime mais sans régularité et, à l'instar des notes de Thoré, publiés à titre posthume en 1887¹³.

Romantisme et pseudomanie

Au début de notre enquête, une liasse nommée « Résidu », correspondant à un ensemble de papiers écartés par Paul Cottin de l'édition des souvenirs de Thoré, a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit d'un ensemble de papiers de tailles inégales

nov 1849 2^e départ pour l'étranger. (1 Langum)

besançon - vin à la française. (Dutrecht)

la frontière - les montagns. 1^{er} août

orbe - déjeuner

Langum - hôtel de la poste - café.

montbenin - le tiers - moldav, (pyat)

Widmer. champagne - les lysanais, montard (^{zobilland} Sauchs (ab.))

la fête de la sainte. Oruey. vin blanc - les boys. meaux petites

chambre à coucher - peinture. la révol^{on} d'ellémeux

diner à l'hôtel du léman.

à versos avec pâtis, bain, Comptoir, moutard des autres maigres. Teo rino

arrivée de l'italy le 26.

3 jours à l'hôtel de la rue

d. f. dupica à nyon, retour la nuit, le mont blanc - le chant

d. poste, moutard p^r la hongrie. les peupliers de la jordanne

— la maison mages —



Fig. 1. Itinéraire de Thoré en exil, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-Ms-7917, fol. non numéroté.

où Thoré consignait, avec mention de date (année, mois, parfois jour) et de lieu (en général un nom de ville) ses déplacements et souvenirs d'exil. Cette série, également réunie sous le titre « Itinéraires¹⁴ », concerne des événements datés de 1848 à 1857 (fig. 1-2). En raison de leur caractère lacunaire, nous pensons qu'il s'agit des premiers brouillons de l'autobiographie de Thoré :

Août 1849. 2^e départ pour l'étranger (Lausanne)
Besançon. Vin à la française. (Dutreich)
La frontière – les montagnes. 1^{er} août
Orbe – Déjeuner
Lausanne. Hôtel de la poste. Café
Montbenon. Le turc (Pyat). Moldaves
Widmer. Champseix. Les Lyonnais. Moutard (Robillard Sancho Cabet)
La fête du 10 août. Drucy, vin blanc. Les boys. Mœurs politiques.
La révolution de l'échelle.
Chambre à Ouchy. Peinture.
Dîner à l'hôtel du Léman.
A Vevey avec Félix, bains, compliments mutuels sur notre maigreur...
Arrivée de Milady le 26.
3 jours à l'Hôtel du Lac.
De Saint Sulpice à Nyon, retour la nuit, le Mont Blanc, le chant du pâtre, mourir pour la Hongrie. Les peupliers de la Gordanne [...] ¹⁵

Au sein de cet ensemble, notre attention s'est rapidement portée sur la présence décalée, au sens typographique, de noms propres inscrits en regard des dates ou des lieux, alternativement à la plume ou au crayon, et toujours en marge ou entre parenthèses sur chaque papier, ce qui semblait indiquer un statut différent des autres noms. Dans l'exemple cité ci-dessus, il s'agit du nom « Dutreich », mentionné entre parenthèses à la fin de la seconde ligne. De nombreux papiers de la série indiquaient ainsi un patronyme différent en dessous des indications de dates et de lieux : Paulin (Genève, décembre 1850-mai 1851), Dumont (3^e séjour à Lausanne), Hoeffely (2^e séjour à Bruxelles, 7 janvier 1852), Tilmann (2^e séjour à Londres, 15 février 1852), M. Denis (Aywaille, mai 1853), d'Hauregard (Ostende, 1853), Lutens (4^e séjour à Bruxelles, 1^{er} novembre 1853 jusqu'au 8 avril 1854), Frantz (Bruxelles, 15 septembre 1854), etc. La confrontation de cet ensemble de notes avec d'autres papiers présents dans les archives de Thoré nous a permis de découvrir qu'il s'agissait, à chaque fois, du nom d'emprunt de Thoré lors des diverses étapes de son exil. Un papier en particulier, une liste de 27 patronymes, en fut la clé (fig. 6) :

Duportail, Sylva, Noley, Derval, Dupré, Dubois, Pecquet, Dutreich, Guyon, Pauline, Dumont, Hoeffely, Tilmann, Tardieu, Termont, Tremont, Denis, Lutens, D'Hauregard, Hallaert, Van Cuyt, Van Damme, Franz, Bürger, Van der Berghe, De Fontaine, Du Chesnay¹⁶.

Trois noms de cette liste, parce qu'ils correspondaient à des pseudonymes bien connus de Thoré (Dupré, Van Damme et Bürger), nous ont permis d'identifier les autres comme l'ensemble des pseudonymes utilisés par Thoré¹⁷. La grande majorité de ces noms correspondaient également aux papiers de la série « Itinéraires », ce qui nous a permis de connaître précisément les circonstances de leur utilisation. Cette liste ne fut pas jetée d'un seul trait sur le papier. Au contraire, l'usage de la plume ou du crayon, le désordre alphabétique, la disposition des noms sur le papier semblent être le résultat d'un réel effort de mémoire de la part de leur auteur, pour être le plus précis possible dans le récit de ses souvenirs¹⁸.

La première utilisation de pseudonyme (autre que T. ou T. T.) par Thoré s'explique par des raisons politiques : après une année d'emprisonnement à Sainte-Pélagie pour la publication du pamphlet *La Vérité sur le Parti démocratique*, il signe en 1841 un article dans la *Revue indépendante* de Pierre Leroux et George Sand sous le nom Jacques Dupré

Brantze. Brussela 15 ybre 54.

Retour d'ostende, café liégeois - dîner chez Jadin.

Dimanche soir, 17 sept. rue S. François - M. Signiant.

Le choléra à Ostende (obrovalent) polémique. (c'est de J. L. D.)

Oration à l'étranger. L'Illustration et M. Delecluse. La réforme. La Tribune Belge.

Orl. Balzac pickford. — [Barbes le mort de L. Armand.
 Il a voulu m'embrasser à l'instinct]

la grande guerre —

le 15 octobre et une République, obscurité de 27.

25 novembre - mort de pickford.

conta et la fille du boucher.

24 nov. mise en vente des fleurs. (articles sur la fleur)

Martin Bernard : l'œuvre addate! — 2 décembre. Fraite au bûcher.

— Barthélémy — l'homme : bon à avoir pour un général à propos de Sébastopol

12 décembre - le parlement anglais — Mars, une seule chose.

- 17 Janvier - arrivé de milady. — malade. — Berthe Lermine.

21 mars départ de milady. J. Lemaire. — leçon malade.

Marsazi. Reçu de Decour-art. 1^{er} n. le 15 avril

15 avril 8^{tes}, rue du Trône - Berger - (Brantze)

25 avril à Spa

23 Juin. Kimri. Henri Martin

fin d'avis. Voyage à Anvers, Grand hotel du paradis, ostende.

avec Félix à Blankenburg, Heijst - retour à Bruxelles, puis à Anvers.

retour seul à Bruxelles.

8⁷ br. mort de Léonor. (près de Sébastopol)



Fig. 2. Itinéraire de Thoré en exil, Ars.
 Ms-7917, fol. non numéroté.

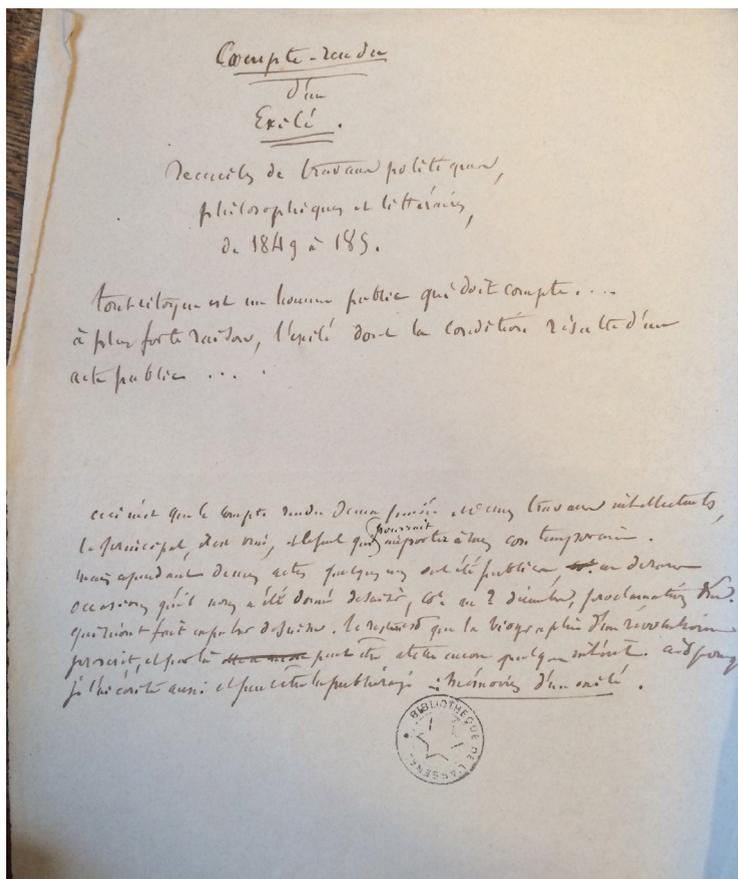


Fig. 3. *Compte rendu d'un exilé, recueil de travaux politiques, philosophiques et littéraires de 1849 à 185., Ars. Ms-7917, fol. non numéroté.*

car « [s]on nom effraye quelque peu les modérés ». De même, en octobre 1843, Thoré écrit à son ami Félix Delhasse que son nom seul est devenu une menace :

Voici un service que je veux vous demander : nous avons fait, entre quelques-uns qui ne peuvent pas se nommer, une magnifique complainte sur les Bastilles. Si je me nommais tout seul, mon nom la ferait saisir. [...] Je vous envoie donc ce chef d'œuvre en vous priant de la faire éditer à Bruxelles.¹⁹

Quelques années plus tard, en exil, il ne s'agit plus seulement de se dissimuler pour publier, mais de vivre sous de faux noms pour échapper aux autorités, qui ne sont d'ailleurs pas toujours dupes²⁰. « Dutreih » (tantôt Paul, tantôt Georges) est ainsi le nom indiqué sur le faux passeport de Thoré en Suisse. Il écrit à sa mère : « M. Paul Dutreih, peintre (c'est le nom de mon passeport sous lequel je suis forcé de vivre ici pour éviter les ennuis de la condition de réfugié). » Un autre brouillon, sous la forme d'un passage rédigé, porte un éclairage précis sur la liste des pseudonymes (**fig. 7**) :

Ma situation est très drôle, en Belgique ; j'ai des individualités acquises, constatées, sous une foule de noms. À Ostende je suis parfaitement connu et fêté sous le nom de M. de Hauegard ; dans le pays Wallon, à Namur, à Spa, sous le nom de M. Termont ; ailleurs à Bruxelles, Franz existe depuis des années dans sa maison, chez son marchand de vin, ses fournisseurs, etc. ; à telle imprimerie, c'est le capitaine Lutens qui a trois ans de relations et de travail ; près de certaines personnes, M. Alvin de la Bibliothèque royale, M. de Brou, de l'hôtel d'Arenberg, c'est W. Bürger. J'ai eu bien d'autres noms encore, dans divers domiciles. Demain, par exemple, vient Leclercq, le jeune peintre, chez qui j'ai été comme Lutens, Félix l'amène chez Bürger pour une

40

un poir de tristesse, si tu l'accordais avec grilles
 fermées du moyen de ces poires.
 Je souffrirais d'être renfermé dans cinquante, depuis
 nos avois de jardin, d'un poir voir de fenêtre.
 et je ne suppose pas, ce poir à moi, avec un château.
 et je suppose que si tu n'y promouvais pas - seul,
 que ce n'était pas, tant la nature et la richesse -
 qui ne manquent - que l'humanité - que l'avis -
 la vie avec les autres - une œuvre à faire -
 un salut avec ceux qui vivent

— autobiographie d'un homme du XIX^e siècle,

~~un homme~~
~~du~~
~~XIX^e siècle~~



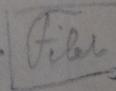


Fig. 4. Autobiographie d'un homme du XIX^e siècle,
 Ars. Ms-7917, fol. 22.



Fig. 5. David d'Angers, Médaille de la tombe de Théophile Thoré-Bürger au cimetière du Père-Lachaise. Photo : Pierre-Yves Beaudouin. Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0

affaire d'art, mais il le prévient que c'est à M. Franz qu'il va parler ; et on ne lui dira pas que Franz, Bürger, Lutens, c'est... Thomas, le bohémien.²¹

D'Hauregard, Termont, Lutens, Franz, Bürger sont avant tout des noms utilisés dans le cadre d'une sociabilité d'exil. Remarquons d'ores et déjà la place particulière du nom de Bürger. À Bruxelles, où Thoré passe la plus grande partie de son temps d'exil, Franz est un nom domestique, il existe « dans sa maison, chez son marchand de vin », tandis que le capitaine Lutens est un nom professionnel. Le nom de Bürger, lui, est réservé à certaines personnes, dont on devine aisément l'importance : Louis Alvin, conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique, M. Charles de Brou, de l'hôtel d'Arenberg. Pour une « affaire d'art », c'est Bürger que l'on va voir. Cette multiplication des pseudonymes de Thoré en fonction des situations paraît pour le moins excessive, sinon comique. La prudence de Thoré confine à la paranoïa. Au moins trois épisodes du *Compte rendu d'un exilé* resté à l'état de manuscrit mettent en scène Thoré se cachant, évitant d'anciens amis dans les rues de Bruxelles, s'efforçant de ne pas se retourner à l'appel de son vrai nom, qui n'apparaît d'ailleurs jamais, dans les manuscrits, sous une autre forme que « Théophile » ou « M. X. » :

Grande aventure... pour un proscrit qui se c[ache]. Samedi 13 oct. 55. Lendemain du départ de milady, je traversais le parc pour aller porter des épreuves à l'imprimerie. Il pleuvait. Je tenais mon parapluie baissé sur mon chapeau de bourgeois. Dans la seule allée ouverte au passage, peu de monde. Un grand monsieur, bien habillé, barbe courte, presque blanche, rosette de la légion d'honneur, venait devant moi. Il portait aussi un parapluie ouvert. Ayant vu cette rosette française, je passe vivement sans regarder davantage. À peine nous étions nous croisés que l'officier de la l[égion] d'h[onneur] se retournant, sans doute, crie : « M[onsieur] X ! » J'ai peut-être fait un mouvement d'épaules, car j'aurais voulu que le décoré fût au diable ; mais je ne me suis aucunement dérangé et j'ai continué comme si ça ne s'adressait point à moi. Une seconde fois, d'une voix très claire, il a répété : « M[onsieur] X ! » Bah ! j'étais déjà à 10 pas, et j'ai filé sans regarder derrière moi [...].²²

L'anonymisation de son nom jusque dans ses notes intimes traduit la persistance de sa peur d'être découvert. Ainsi écrit-il le 4 avril 1859, à propos de sa demande au ministre de la justice belge de circuler librement dans le pays pour visiter les musées et les collections : « Ce ministre est trop bon, vraiment, de vouloir connaître la maison

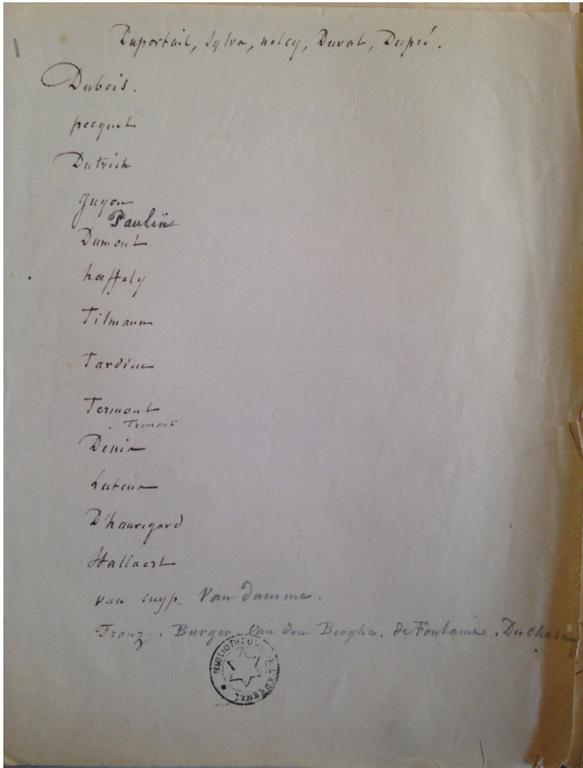


Fig. 6. Liste de pseudonymes utilisés par Thoré. Ars. Ms-7917, fol. 1.

où loge Bürger – pour le mettre immédiatement sous la surveillance de la police, – et bien naïf de croire que Bürger lui donnera son adresse²³. » On a le sentiment, en lisant ces lignes, que le danger que se représente Thoré est hors de proportion avec le danger réel, que quelque chose d'autre l'incite à se cacher. Une lettre de Madame Thoré à son fils, datée du 23 juin 1856, nous laisse entendre que sa paranoïa dure depuis plusieurs années :

Que je désirerais, mon pauvre ami, te détromper, surtout de choses que tu t'imagines et qui ne sont point réelles ! 1° Personne ne décachette tes lettres, ni les miennes, on ne s'occupe même plus, en France, de toutes ces choses, qui se sont passées depuis plusieurs années. [...] Est-il possible que tu te fasses volontairement, d'après tes idées fausses, prisonnier et même esclave... ?²⁴

Thoré explique lui-même avec fierté ses raisons :

Quand vous me parlez de rentrer en France aujourd'hui, écrit-il à sa mère, c'est donc comme si vous me disiez : « Écris une belle lettre au gouvernement impérial pour déclarer que tu es un infâme misérable, que tu as commis tous les crimes, qu'on a eu raison de condamner une pareille brute, aussi imbécile que méchante, aussi dépourvue d'intelligence que de moralité ; mais que tu te repens, que tu abjures toute ta personnalité. » [...] Je n'ai aucune ambition que de conserver ma conscience intacte et mon esprit indépendant. Je mourrai donc comme j'ai vécu – libre.²⁵

La manie du pseudonyme chez Thoré semble moins une réponse à l'existence d'un réel danger, qu'une attitude à la fois romantique et anarchisante. Starobinski interprétait l'attitude de Stendhal, avec ses nombreux pseudonymes, comme typique de l'individu romantique qui a pris conscience de son moi et qui désire le protéger des autres²⁶. De même Thoré, par l'utilisation de pseudonymes, se barricade, s'attache à ne pas « engager sa personnalité » :

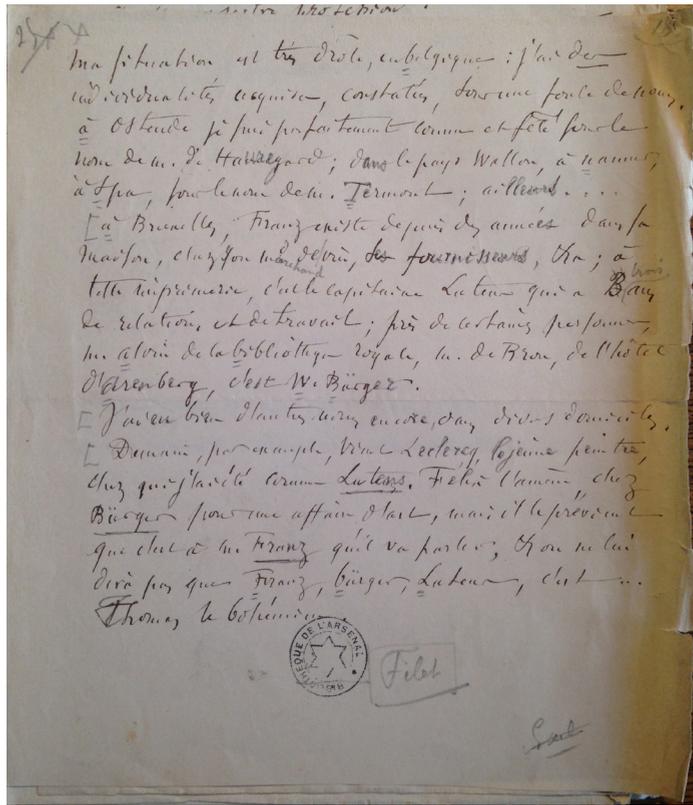


Fig. 7. Notes de personnalités, Ars. Ms-7918, fol. 18.

Je n'ai jamais été libre. Dans les pays étrangers, où je ne faisais que passer – sous des noms qui n'étaient pas le mien et sans que ma personnalité fût un moment engagée, – et dans des circonstances où je me serais volontiers brûlé la cervelle, – jamais je n'ai été indépendant !²⁷

Son attitude relève également d'une tendance anarchisante, dans la mesure où la pratique du pseudonyme est condamnée moralement par le XIX^e siècle, comme en témoigne Joseph-Marie Quérard dès 1845 dans *Les Auteurs déguisés de la littérature française au XIX^e siècle*²⁸. Thoré, proscrit et auteur, en 1850, d'un pamphlet intitulé *Liberté*, participe à cette pratique sacrilège et moralement condamnable du pseudonyme, s'élevant contre l'autorité du nom reçu. Le refus du patronyme est-il également un assassinat du père comme l'analyse Starobinski à propos de Stendhal ? La question du père de Théophile, Étienne Thoré, mort lorsque Thoré était encore au collège, reste à explorer, la correspondance avec sa mère Suzanne Boizard ne faisant jamais référence à son père. Mais la fuite dans l'anonymat est aussi et avant tout une rupture avec son propre passé, fruit d'une amertume qui se ressent parfois de manière terrible dans ses papiers :

J'en suis venu avec tout le monde à une extrême politesse qui est le résultat de mon mépris universel pour la nature humaine.

Sa misanthropie explique sa rupture totale avec ses anciens amis : Jean-François Millet, Jules Dupré, Théodore Rousseau, ce dernier ne recevant aucune lettre de lui pendant douze ans. Thoré cherche à disparaître.

Mort de Thoré, naissance de Bürger

Thoré doit disparaître, pour que Bürger naisse et vive. « De 1850 à 1855, écrit Frances Jowell, Thoré-Bürger ne figure nulle part en France. D'une part, on ne trouve pas de traces d'un critique d'art du nom de Théophile Thoré [...]. D'autre part, W. (William) Bürger, historien d'art, n'avait pas encore, tel un phénix, fait son apparition.²⁹ » La fortune de Thoré-Bürger, « phénix » en effet, a toujours respecté ce jeu d'oppositions qu'il avait créé lui-même : Thoré contre Bürger, le français contre l'étranger, le citoyen contre le voyageur cosmopolite, le critique de l'art contemporain contre l'historien de l'art du passé, etc. L'opposition touche à une forme de dédoublement, Bürger gagnant au fil du temps une importance telle que Thoré conservera ce nom bien après son retour d'exil. Il écrit à Félix Delhasse, en juillet 1860 :

Bürger tient à vivre, et ne veut pas du tout disparaître devant l'autre qui, d'ailleurs, n'est pas encore *ressuscité*³⁰.

S'il doit « ressusciter », c'est qu'entre son départ pour la Suisse à la suite des journées de juin 1849, et le premier article signé W. Bürger en 1855, Thoré voit sa disparition du monde parisien et du monde médiatique et artistique en général comme une sorte de mort. Par un jeu de dupes lors de la republication de ses Salons à la fin des années 1860, Thoré écrit la préface aux *Salons de Bürger* – préface restée inachevée – et Bürger celle aux *Salons de Thoré*. Dans ses notes pour sa préface, Thoré reproche à Bürger d'avoir « eu l'air de l'enterrer » dans sa propre préface aux *Salons* des années 1840. Cette idée de disparition, de mort, est omniprésente dans ses notes autobiographiques :

Pendant que *nous sommes morts dans l'exil* ceux que nous avons laissés rapins, ayant vécu, ont eu le temps de faire leur réputation et d'acheter des hôtels³¹.

Il faut en particulier mentionner un récit, particulièrement intéressant par sa portée littéraire et son caractère abouti au sein d'un ensemble très hétérogène de papiers préparatoires à l'autobiographie de Thoré. Il s'agit d'un ensemble de dix-huit feuillets numérotés, appartenant au sous-ensemble intitulé *Compte rendu d'un exilé*, qui fait le récit d'une « crise » – le mot est de Thoré –, n'advenant qu'au bout de quelques années d'exil, en 1856, soit sept ans après sa condamnation par la Haute Cour de Versailles :

L'exil est comme la prison. Il ne commence qu'au bout d'un certain temps. [...] Les premiers temps d'exil, on se figure qu'on est en voyage. Ne va-t-on pas en Suisse par plaisir, en Angleterre par curiosité ? On est distrait par mille choses inconnues, par des aspects imprévus.³²

Dans ces pages où Thoré imagine son propre suicide, il raconte pourquoi il lui est désormais impossible de vivre en homme, une ambition conditionnée par « trois systèmes » qui lui sont interdits en exil. Ces trois systèmes sont l'amour de la vérité (la politique), l'amour de la beauté (l'art et la nature), enfin « la passion vulgaire de vivre avec des êtres que j'aime, la femme que j'ai choisie entre toutes, des amis qui partageraient mes idées » (les relations humaines). Thoré ajoute :

Il se trouve que ces trois conditions me sont désormais impossibles. La première est rayée depuis des années. Le politique est étouffé. Le littéraire, pareillement étouffé depuis huit ans. [...] Cela importerait peu, si l'homme vivait. L'homme, eh bien ? [...] Moi, j'avais une femme que j'aime... et je ne puis plus vivre avec elle. J'avais aussi un ami, Firmin, et je ne l'ai pas vu depuis huit ans.³³

Thoré énumère tout ce qu'il a perdu de son passé, ce qui l'amène à décrire les diverses façons dont il envisage de mener à bien son propre suicide et, enfin, la réaction de ses proches à l'annonce de sa mort. Il multiplie alors les références symboliques. D'abord, la crise est datée de façon très précise : « Vendredi saint, 21 mars [18]56 – 1^{er} jour de printemps³⁴. » Le Vendredi saint, jour de la mort du Christ, annonce déjà la

résurrection par la mention du premier jour de printemps, symbole de renaissance dans l'ordre naturel. Thoré achève son récit sur l'idée de salut, par l'art, qui n'advient pas le troisième jour mais exactement trois ans après le début de la crise. Un papier essentiel en est la clé (**fig. 8**) :

7 octobre 1856 — Je suis un homme perdu, s'il ne survient pas du nouveau dans ma vie ; un aliment quelconque, de la passion, du travail, de la lutte, de l'amour, de la distraction, un grain de folie. Je ne passerai pas l'hiver, ou, si je traîne douloureusement ces jours sombres, je finirai en juin, avant le 23.

1859 — En effet, ce sont les voyages en Hollande, à Manchester, etc., et le travail qui en est résulté, qui m'ont sauvé.³⁵

Entre 1856 et 1859, Thoré a en effet publié, sous le nom de Bürger, une dizaine d'articles sur Rembrandt, Metsu, Antonio Mor et Hobbema, et trois ouvrages : *Trésors d'art exposés à Manchester en 1857* (1857), *Musées de la Hollande. Études sur l'École Hollandaise* (1858), et *Galerie d'Arenberg à Bruxelles* (1859). Bürger, l'historien de l'art, est présenté comme le sauveur de Thoré, le critique d'art et l'homme politique qui, en perdant sa citoyenneté française, a tout perdu.

Du pseudonyme à l'hétéronyme

Jean-François Jeandillou, dans *Les Supercheries littéraires*, récapitule la classification des types de noms d'emprunts établie à partir du début du XIX^e siècle, notamment par Bescherelle (en 1845) et Littré (en 1877). Il distingue notamment le *pseudonyme* (le nom forgé à plaisir), de *l'allonyme* (le nom usurpé, pratique du plagiaire) et de *l'hétéronyme* (le nom qui devient véritablement un personnage). Dans chacune de ces catégories, on trouve aussi les *polyonymes*, terme désignant les écrivains qui, tel Stendhal, se dotent de multiples noms, ou encore les *cryptonymes*, les noms à clé qui peuvent être des anagrammes (telles que « Crayencour » pour Yourcenar), des traductions, des transpositions plus ou moins rigoureuses ou des diminutifs³⁶.

Si le pseudonyme cache le nom de l'auteur, il est aussi, paradoxalement, révélateur, car il s'agit d'un nom choisi qui combine souvent familiarité et étrangeté. Bürger est ainsi un cryptonyme, puisqu'il s'agit de la traduction, en allemand et en hollandais, du terme « citoyen » sous lequel était connu Thoré dans le milieu politique parisien. Par ailleurs, certains de ses pseudonymes sont empruntés à des fréquentations de son passé : « d'Hauregard », que Thoré utilise à Ostende, est le patronyme du propriétaire de *l'Alliance des Arts*, journal fondé par Thoré et Paul Lacroix en 1843 ; « Tardieu », pseudonyme utilisé à Bruxelles, est celui d'un collectionneur de tableaux hollandais à propos duquel Thoré a écrit un article en 1843 dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts*³⁷, à moins qu'il ne s'agisse d'une référence au graveur Pierre-Alexandre Tardieu (1756-1844). « Thomas, le bohémien » est un pseudonyme doublement révélateur. Il ne se trouve pas dans la liste des vingt-sept pseudonymes mais il conclut le passage rédigé cité plus haut : « [O]n ne lui dira pas que Franz, Bürger, Lutens, c'est... Thomas, le bohémien³⁸. » Qui est ce Thomas, dont le nom commence par les lettres de « Théophile » ? Il s'agit du personnage du roman *En Ardennes*, écrit par Thoré et Félix Delhasse sous le pseudonyme de Jacques Van Damme. Thoré brouille ainsi les pistes et manifeste une utilisation fantaisiste des pseudonymes jusque dans les brouillons de son autobiographie. Il y mêle à dessein réalité et fiction.

Le nom de Derval enfin, quatrième pseudonyme de la liste, est également très significatif. Il faut le rapprocher de cet autre passage tiré d'un brouillon à son autobiographie :

Comme Georges Derval, je me suis beaucoup miré dans la petite ombre ronde d'un pistolet regardé par le bout qui devient si lumineux à l'œil, quand la main, éloignée de 6 pouces, presse un ressort³⁹.

38

21

Depuis un homme perdu, s'il ne survient
pas de nouveau dans ma vie; un aliment
quelconque, de la passion, du travail, de la lutte,
de l'amour, de la distraction, un grand espoir,
je ne passerai pas l'hiver, ou, si j'échoue
douloureusement les jours sombres, je finirai
en Juin, avant le 23.

17 octobre 1856.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL
PARIS

Enfées, le pont levoynge en Hollande,
à Manchester &c, et le travail qui en
est résulté, qui nous fauve.

(1859.)

Telut

Fig. 8. Itinéraire de Thoré en exil, Ars.
Ms-7917, fol. 38.

Georges Derval est le nom du protagoniste d'une autre œuvre de fiction de Thoré, la nouvelle intitulée *La Recherche de la Liberté* publiée en 1845, en feuilleton, dans *L'Artiste*. Derval se suicide après un échec à trouver le bonheur dans la liberté d'une vie reculée, dans la forêt. Il prend ainsi tout son sens dans le rapport de Thoré à son récit d'exil qui est celui d'une crise, d'une perte de repères, d'un désespoir immense.

Au départ simple pseudonyme, Bürger gagne au fil du temps le statut d'*hétéronyme*⁴⁰, doté d'une identité propre. En 1868, Bürger signe ainsi la préface à l'édition des *Salons de Thoré de 1844 à 1848*. De la même manière que J.-K. Huysmans saluera en 1885, sous le prêtre-nom d'Anna Meunier, sa propre œuvre de critique d'art, Thoré utilise alors Bürger pour asseoir son autorité passée :

Oui, sur le talent des artistes et sur leur valeur relative, il semble qu'il eut presque toujours raison. Decamps et Delacroix, sont-ce des peintres, décidément ?⁴¹

Son changement perpétuel de nom, illustré par la liste des vingt-sept pseudonymes, avait dispersé son identité, son « moi », et avait fini par le faire disparaître, nécessitant l'invention de quelque chose de nouveau pour le remplacer. Cette situation de décalage qu'est l'exil induit une perte de repères, une dispersion de soi dans l'invention onomastique, qui tente d'être rattrapée par l'écriture. « De la vaporisation et de la centralisation du Moi. Tout est là.⁴² », dirait Baudelaire. Thoré, en exil, s'éparpille, se « vaporise » dans ces vingt-sept noms, mais l'écriture, la liste, réunit, en un seul papier, tous les pseudonymes de Thoré et reconstruit une identité qui peut désormais s'exprimer sous le nom unique de Bürger qu'il conservera à son retour d'exil, et jusque dans la mort et la postérité.

SERVANE DARGNIES est conservateur du patrimoine. Ancienne élève de l'École normale supérieure de Lyon, diplômée de l'Université Lyon II et de l'École du Louvre, elle travaille à l'Institut national d'histoire de l'art depuis 2015 en tant que pensionnaire du domaine « Histoire des collections et des institutions artistiques et culturelles et économie de l'art ». Spécialiste de la peinture du XIX^e siècle, son travail porte sur le romantisme et le réalisme, à travers les rapports entre art et politique. Elle poursuit actuellement une thèse de doctorat sur le critique d'art Théophile Thoré, codirigée par Claire Barbillon (Université de Poitiers) et François-René Martin (École du Louvre).

NOTES

1. Ars. Ms-7918, fol. 64 (foliotage ancien).
2. P. Cottin, « Notes et souvenirs de Théophile Thoré », *Nouvelle Revue rétrospective*, tome IX (juil.-déc. 1898), p. 289-336, 409-432 ; tome X (janv.-juin 1899), p. 49-59 ; « Souvenirs et pensées de Théophile Thoré (1807-1869) », tome XV (juil.-déc. 1901), p. 73-96, 169-192, 241-260 ; « L'esthétique du peintre Millet (1862) », tome XVII (juil.-déc. 1902) : p. 334-336 ; P. Cottin, *Thoré-Bürger peint par lui-même. Lettres et notes intimes*, Paris, Aux bureaux de la Nouvelle revue rétrospective [tiré à part du tome XII de la Nouvelle revue rétrospective], 1900.
3. Bibliothèque nationale de France (BnF), Bibliothèque de l' Arsenal (Ars.), Ms-7908-7922.
4. Cottin, « Souvenirs et pensées de Théophile Thoré (1807-1869) », p. 73.
5. Thoré fut condamné à l'exil par la Haute Cour de Versailles le 10 octobre 1849, à la suite d'un procès intenté aux instigateurs de la journée du 13 juin 1849.
6. Ars. Ms-7917, fol. non numéroté.
7. Ars. Ms-7917, « Autobiographie. Compte rendu d'un exilé », fol. 22.
8. Archives nationales (AN), MC/ET/CVI/977, testament de Théophile Thoré (Minutes et répertoires du notaire Louis Girardin).
9. W. Shakespeare, *The Tragedy of Hamlet, Prince of Denmark*, 1599-1602 : "Hamlet : A' was a man, take him for all in all. I shall not look upon his like again." [« C'était un homme auquel, tout bien considéré, – je ne retrouverai pas de pareil. »]
10. *Salons de W. Bürger, 1861-1868*, préface M. Chaumelin, 2 vol., Paris, Librairie de Vve Jules Renouard, 1870, p. I.
11. *Salons de T. Thoré, 1844-1848*, préface de W. Bürger, Paris, Librairie internationale, 1868, p. IX.
12. Philippe Lejeune, « Auto-genèse. L'étude génétique des textes autobiographiques », *Genesis (Manuscrits-Recherche-Invention)*, n°1, 1992, p. 73-87.
13. C. Baudelaire, *Mon Cœur mis à nu*, éd. diplomatique de C. Pichois, Genève, Droz, 2001.
14. Ars. Ms-7917, « Itinéraire 1848-185. ». Ces papiers ont été en partie étudiés par M. Vuilleumier, « Théophile Thoré et les réfugiés républicains en Suisse de 1849 à 1851 », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, n°14, 1964.
15. Ars. Ms-7917, « Itinéraire 1848-185. », « Résidu », folio non numéroté.
16. Ars. Ms-7917, « Autobiographie-Compte rendu d'un exilé », fol. 1.
17. Il manque cependant certains pseudonymes, par exemple « Laidas ».
18. Il n'est pas exclu, à ce stade de notre recherche, que les noms ajoutés au crayon l'aient été par l'éditeur Paul Cottin.
19. Lettre de Thoré à F. Delhasse [octobre 1843], dans Cottin, *Thoré-Bürger peint par lui-même. Lettres et notes intimes*, p. 87.
20. M. Vuilleumier a montré que les autorités vaudoises connaissaient l'identité de Thoré. Les Archives cantonales vaudoises (ACV, K. VII° 10, carton 1, rapport s. d. intitulé « Renseignements de Lausanne ») contiennent des informations sur le faux passeport de Thoré au nom de Dutreih.
21. Ars., Ms-7918, « Notes de personnalités », fol. 18. Cottin, « Souvenirs et pensées de Théophile Thoré (1807-1869) », p. 84.
22. Ars. Ms-7917, « Autobiographie - Compte rendu d'un exilé », fol. 16.
23. Lettre au « Docteur *** », Cottin, *Thoré-Bürger peint par lui-même. Lettres et notes intimes*, p. 185.
24. « Lettre de Suzanne Thoré à Théophile », Cottin, *Thoré-Bürger peint par lui-même. Lettres et notes intimes*, p. 166.
25. *Ibid.*, p. 165.
26. J. Starobinsky, « Stendhal pseudonyme », dans J. Starobinsky, *L'Œil vivant* [1961], édition augmentée, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1999, p. 233-284.
27. Ars. Ms-7918, « Notes de personnalités », fol. 63.
28. J.-M. Quérard, *Les Auteurs déguisés de la littérature française au XIX^e siècle. Essai bibliographique pour servir de supplément aux recherches d'A.-A. Barbier sur les ouvrages pseudonymes*, Paris, Au bureau du bibliothécaire, 1845.
29. F. Jowell, « Politique et Esthétique : du Citoyen Thoré à William Bürger », dans J.-P. Bouillon (dir.), *La Critique d'art en France, 1850-1900*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 25, 26, 27 mai 1987, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1989, p. 25-41.
30. Lettre du 23 juillet 1860, Cottin, *Thoré-Bürger peint par lui-même. Lettres et notes intimes*, p. 197.
31. Ars. Ms-7918, « Notes de personnalités », fol. 41.
32. Ars. Ms-7918, « Notes de personnalités », fol. 43. Cottin, « Souvenirs et pensées de Théophile Thoré (1807-1869) », p. 173.
33. Ars. Ms-7917, « Autobiographie - Compte rendu d'un exilé », fol. 23. Il s'agit de Firmin Barrion à qui Thoré à dédié une lettre en ouverture de son Salon de 1847.
34. Ars. Ms-7917, « Autobiographie - Compte rendu d'un exilé », fol. 19. Cottin, « Souvenirs et pensées de Théophile Thoré (1807-1869) », p. 84.
35. Ars. Ms-7917, « Autobiographie - Compte rendu d'un exilé », fol. 38. P. Cottin, *ibid.*, p. 171.
36. J.-F. Jeandillou, *Supercheries littéraires : la vie et l'œuvre des auteurs supposés* [1989], Genève, Droz, 2001.
37. T. Thoré, « Nouvelles et faits divers », *Bulletin de l'Alliance des Arts*, 1843, I, 22, p. 343
38. Ars., Ms-7918, « Notes de personnalités », fol. 18.
39. Ars., Ms 7917, « Autobiographie-Compte rendu d'un exilé », fol. 19.
40. On parle d'hétéronyme lorsque l'auteur « laisse croire que c'est là le vrai nom d'un individu ». J.-F. Jeandillou, *Esthétique de la mystification. Tactique et stratégie littéraires*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1994, p. 29.
41. *Salons de T. Thoré, 1844-1848*, préface de W. Bürger, Paris, Librairie internationale, 1868, p. VII. Voir A. Meunier, J.-K. Huysmans, Paris, Vanier (Les hommes d'aujourd'hui), 1885, repris dans J.-K. Huysmans, *En marge*, Paris, Lesage, 1927, p. 59 : « M. J.-K. Huysmans a fait connaître Raffaelli, alors que personne ne songeait à ce peintre ; le premier encore, il a expliqué et lancé Odilon Redon. » Cité par D. Gamboni, « Propositions pour l'étude de la critique d'art du XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 71, 1991, p. 13.
42. Baudelaire, *Mon Cœur mis à nu*, p. 16.